



Emplacement trop cher pour manifestation ratée.

Par **sandrine mahon_old**, le **10/10/2007** à **18:46**

Bonjour, je suis commerçante ambulante et j'avais réservé un emplacement pour un évènement dont on m'avait dit qu'il était européen et drainait une foule conséquente. Non seulement mon stand était relativement éloigné de la manifestation mais j'ai découvert avec stupeur que la mairie avait également organisé ce même jour une braderie des commerçants. Le grand évènement européen s'est alors transformé en une foire de village. J'ai payé 450 euros pour deux jours. Ayant perdu de l'argent sur cette manifestation, j'ai demandé un geste commercial à la mairie qui m'a vertement envoyée sur les roses. Que puis-je faire? Merci de votre réponse.